



NOTE D'INFORMATION 03/11/2020

CETAL reste à votre entière disposition

La crise sanitaire COVID19 perdure et challenge nos modes de fonctionnement et d'organisation.

Depuis quelques semaines, la propagation du virus a très fortement accéléré ce qui a conduit le gouvernement à ordonner de nouvelles mesures de précautions et un nouveau confinement.

Les priorités CETAL sont claires : **préserver la santé de nos collaborateurs** et **assurer une continuité de service pour la satisfaction de nos CLIENTS**.

Suite au 1^{er} confinement, nous avons travaillé sur notre **organisation**, nos **process** et nos **moyens de pilotage** pour assurer un **suivi performant de nos délais et de la qualité** y compris avec une partie importante de nos salariés en télétravail.

Nous voyons à travers cette crise de véritables opportunités d'amélioration sur notre fonctionnement et dans la relation & communication avec nos **CLIENTS** en développant notre **digitalisation**.

Nous remercions nos **CLIENTS** qui nous font confiance et nous appuient dans cette démarche.

Nous vous confirmons que **tout est en place chez CETAL pour assurer** :

- 1) **La sécurité de nos collaborateurs** : mise en place du télétravail pour tous les collaborateurs éligibles (hors production) et déploiement des mesures de préventions conformément aux recommandations du gouvernement
- 2) **Une performance opérationnelle PREMIUM** pour nos **CLIENTS** : réactivité commerciale, conseil technique, délais et qualité.

Vos interlocuteurs projet, commercial et notamment service client sont à votre écoute pour vous apporter des solutions rapides, n'hésitez pas à les contacter pour toute demande d'informations.

Cordialement
L'équipe CETAL / Direction CETAL